Femme vanneuse en Asie soutenue par l'ONG Entrepreneurs du monde, qui défend la finance solidaire.

Économie solidaire

UN PROJET DE VIE FRATERNELLE

La définition de l'économie nous indique que « *généralement, l'économie est une science sociale qui étudie la production, la répartition, la distribution et la consommation des richesses d'une société. Le principe général qui sous-tend l'économie, en particulier pour les ressources limitées ou rares, est celui de la rentabilité* ».
En même temps, dans son encyclique *Laudato si'*, le pape François, qui nous appelle à la « *sauvegarde de la maison commune* », ne cesse de dénoncer « *une économie qui tue* » et d'appeler à repenser profondément celle-ci à la lecture de l'Évangile.
Il appelle à une économie basée sur des rapports de justice et de solidarité et nous invite, chacun, à faire de vrais choix en faveur d'une économie qui place l'humain au centre de sa démarche.
Quelle est notre réaction de consommateurs ? Quelle économie soutenons-nous ? Quelle attention portons-nous à cette économie sociale et solidaire ?
Si l'économie sociale est apparue au XIXe avec la création de coopératives, mutuelles et associations, l'économie solidaire apparaît dans les années 1970 où se développent alors le commerce équitable, l'agriculture biologique, etc. On parle aujourd'hui d'économie sociale et solidaire, « ESS » faisant référence aux entreprises et aux associations dont la finalité est tournée vers la plus-value sociale ou environnementale. Cette économie place la personne au cœur de sa démarche, lui permettant d'être acteur de son avenir social. Des entrepreneurs, des particuliers la soutiennent avec foi. Depuis un peu plus de vingt-cinq ans maintenant « l'économie de communion » y a introduit la notion de don. Ce dossier a pour but de nous interroger et de partager quelques éléments de réponses.

Dossier réalisé par Nicole Peilhon et Roland d'Avezac

L'APPORT

de **Elena Lasida**,
directeur du master « Économie solidaire et logique du marché »
à l'Institut catholique de Paris

Économie solidaire : une alliance qui fait entendre une promesse

Ni palliative ni alternative, l'économie solidaire nous dit qu'au cœur même de l'économie, une alliance est possible, une alliance qui permet d'entendre la promesse d'un nouveau possible, comme nous l'explique Elena Lasida, directeur du master « Économie solidaire et logique du marché » à l'Institut catholique de Paris.

Commerce équitable, microcrédit, jardin partagé, tourisme solidaire, monnaie locale complémentaire, entreprise d'insertion… Autant de pratiques qui font partie de cet univers qu'on appelle « économie solidaire » et dont les frontières sont loin d'être précises. Et ceci malgré la loi cadre de 2014 qui a essayé d'établir les critères d'appartenance au secteur. Parmi ses membres « historiques », nous trouvons les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Ces quatre types de structures constituent ce qu'on appelle habituellement « l'économie sociale ». Mais des membres plus récents sont venus s'intégrer à la grande famille de l'économie solidaire, identifiés sous l'étiquette d'« entrepreneuriat social ». Une caractéristique commune à ces différents acteurs est définie par le fait de produire une « utilité sociale ». Or, cette utilité sociale est plutôt associée, chez les acteurs historiques, à l'organisation collective de l'activité et à la mise en commun de ses ressources et de ses bénéfices, tandis qu'elle est plutôt associée à la finalité de l'activité chez les seconds.

Un lien nouveau entre l'économique et le social

Malgré ces différences, une même question est souvent posée à tous les acteurs de l'économie solidaire : leur pratique économique constitue-t-elle un palliatif ou une alternative à l'économie de marché ? Du fait que ses principaux bénéficiaires sont les personnes qui se trouvent exclues du marché (sans travail, sans revenus ou encore sans accès au crédit), on considère parfois l'économie solidaire comme « une économie pour les pauvres » et, par conséquent, palliative à l'économie de marché. Nous pensons pourtant que l'économie solidaire n'est pas un pansement aux défaillances de l'économie classique mais plutôt une nouvelle manière de concevoir le lien entre l'économique et le social. Or, cette nouveauté ne fait pas de l'économie solidaire un « modèle » alternatif à l'économie de marché, mais plutôt un espace et un moyen pour penser sa transformation.

Une nouvelle manière de vivre ensemble

Cette relation nouvelle entre l'économique et le social associée à sa capacité de transformation sociale, interroge deux représentations majeures de la vie humaine : la représentation du social et la représentation de l'avenir. Le social, souvent réduit aux besoins de base de la personne (santé, alimentation, éducation, logement, etc.), acquiert dans l'économie solidaire une dimension plus existentielle, car il concerne surtout la qualité relationnelle de la vie. Dans toutes les pratiques de l'économie solidaire, la proximité et le type de lien tissé à travers l'activité économique constituent des dimensions premières à tenir en compte. La dimension sociale de l'économie solidaire renvoie à la question « sociétale », c'est-à-dire à la manière de vivre ensemble et de faire société. L'économie solidaire déplace ainsi la représentation classique du social.

© ALAIN PINOGES/CIRIC

Quinzaine du commerce équitable par l'association Max Havelaar, place de l'hôtel de Ville, à Paris.

Une économie porteuse d'avenir

Or, elle déplace également la représentation de l'avenir. En situation de crise notamment, mais face aux défaillances du modèle dominant en général, l'avenir est associé à l'espoir d'un nouveau modèle économique et social. Ce modèle d'avenir peut être conçu comme un projet prédéfini d'avance ou comme l'émergence imprévisible d'un processus de création. Dans le premier cas, l'avenir apparaît surtout comme le résultat d'une « fabrication », tandis que dans le deuxième, il s'agit plutôt d'une « création », dont on ne connaît pas d'avance la forme concrète du résultat. L'économie solidaire invite à penser l'avenir comme un processus de création qui laisse place à l'émergence du radicalement nouveau. L'économie solidaire donne à voir la potentialité énorme de l'humain pour inventer et créer de nouveaux possibles, et c'est en ce sens qu'elle est porteuse d'avenir. Ni palliative ni alternative, l'économie solidaire déplace avant tout notre regard sur le social et sur l'avenir. D'une part, elle produit de la « richesse relationnelle » en plus de la richesse matérielle. Elle montre ainsi que la relation économique n'est pas seulement régie par le contrat mais qu'elle peut aussi prendre la forme d'une alliance. D'autre part, l'économie solidaire donne à voir un avenir toujours ouvert à de nouvelles manières de produire, de consommer, de financer, d'échanger plutôt qu'un avenir marqué par le seul désir sécuritaire de conserver nos acquis. Elle est ainsi porteuse d'une promesse qui nous pousse ver un meilleur possible. ■

> **L'économie solidaire invite à penser l'avenir comme un processus de création qui laisse place à l'émergence du radicalement nouveau. Elle donne à voir la potentialité énorme de l'humain pour inventer et créer de nouveaux possibles**

L'EXPÉRIENCE

de **Bernard Dandrel**,
président d'honneur des fédérations française et européenne des banques alimentaires

Les banques alimentaires : une économie solidaire

Bernard Dandrel est le président d'honneur des fédérations française et européenne des banques alimentaires. Il revient sur la genèse de ce projet associatif qui collecte, gère et partage gratuitement des denrées alimentaires.

Un soir de mai 1975, nous faisons notre « *devoir de s'asseoir* », comme nous y invite la charte des équipes Notre-Dame dont nous faisons partie. Mon épouse me déclare : « *Si tu mettais autant d'énergie au service des pauvres que tu en mets au service de ta banque, il y aurait un peu moins de misères.* » Ce fut un choc qui me déstabilisait complètement. J'étais directeur d'une agence et je venais d'être promu animateur régional ! Il a fallu la prière des amis et la grâce de l'Esprit Saint pour que je consente à lâcher prise et faire acte d'abandon et de confiance.

De « nouveaux pauvres »

J'entrai alors au Secours catholique et fus nommé délégué du diocèse de Chartres, puis, quelques années après, délégué de Paris. Dès le début des années 80, la presse se faisait écho de l'exode rural et de la montée progressive du chômage : on parlait des « *nouveaux pauvres* ».
En février 1984, le journal *La Croix* publiait un cri de colère de Sr Cécile Bigot devant le gaspillage alimentaire, alors qu'elle voyait des familles fouiller dans les poubelles de son quartier au nord de Paris. Sr Cécile vint me voir et nous avons réuni des représentants d'associations et d'autres participants sensibilisés aux problèmes de la faim, pour entendre le témoignage de Francis Lopez, volontaire à la Food Bank d'Edmonton au Canada, de passage en France et qui avait lu l'article de Sr Cécile. Son explication sur la récupération gratuite d'aliments pour les remettre aux associations caritatives n'a convaincu que peu de personnes Cependant un petit groupe s'est constitué peu après avec l'Armée du Salut, le centre d'action protestante de Paris, l'Entraide d'Auteuil et le Secours Catholique que je représentais, pour créer la première banque alimentaire de Paris et d'Ile-de-France, et je fus nommé président.
Début octobre de cette même année, sont intervenus plusieurs événements qui ont interpellé la presse : une enquête du Secours catholique sur le mal-logement, une lettre de l'épiscopat intitulée « Attention Pauvreté », puis une interpellation du maire de Paris, Jacques Chirac, auprès du Gouvernement sur l'arrivée dans les grandes villes de « *nouveaux pauvres* » à la recherche de travail.
Faute de local, nous n'avions pas pu mettre en œuvre notre banque alimentaire, mais la presse s'est fait écho de notre projet et nous avons reçu une première offre des producteurs de céréales par l'intermédiaire de leur association Fert, nous proposant de nous fournir gratuitement chaque jour les milliers de pains dont nous aurions besoin. Une semaine plus tard, la société Vivagel nous proposait 2 000 poissons avec les congélateurs pour les entreposer. Comment ne pas voir dans ces premiers dons un signe du Seigneur ! Mais nous n'avions par d'entrepôt. J'avais appris qu'une église neuve, construite sous un immeuble de sept étages à Arcueil (92) était en vente. Je suis allé à l'évêché de Créteil et Mgr François Fretellière a accepté de mettre ce lieu gratuitement à notre disposition. Des bénévoles qualifiés ont pris l'organisation en main et de nouveaux lieux d'accueil se sont ouverts dans plusieurs paroisses de Paris – telles que La Trinité, Notre-Dame-du-Travail, L'Assomption ou encore Notre-Dame-de-Clignancourt –, en plus des actions existantes, pour offrir des repas aux personnes déshéritées.

© ALAIN PINOGES/CIRIC

L'action des banques alimentaires est de créer une économie de proximité, en valorisant des produits alimentaires exclus du marché commercial mais parfaitement consommables, pour les remettre à des associations qui accueillent et accompagnent des personnes en détresse, afin qu'elles se restaurent dans tous les sens du terme.

Une démarche éthique

L'action des banques alimentaires est de créer une économie de proximité, en valorisant des produits alimentaires exclus du marché commercial mais parfaitement consommables, pour les remettre à des associations qui accueillent et accompagnent des personnes en détresse, afin qu'elles se restaurent dans tous les sens du terme.

Que de prises de conscience, aussi bien chez les professionnels que chez les particuliers donateurs au cours des collectes, sur la nécessaire solidarité pour créer un monde plus équitable ! C'est la force du don et du partage définis dans la charte des banques alimentaires.

Le service apporté aux associations est un plus pour leur permettre de remettre l'homme debout en le rendant acteur de son devenir. Toute une pédagogie s'est développée autour de l'alimentation et du repas en particulier, pour recréer le lien social.

Aujourd'hui, le réseau s'étend sur 23 pays d'Europe, avec 326 banques alimentaires qui servent 37 200 associations partenaires, en relation avec plus de 6 millions de personnes en difficulté.

« *Dieu donne ce qu'il demande* », nous dit saint Augustin, mais il demande à chaque homme, quelles que soient ses croyances, de considérer tout homme comme son frère et particulièrement celui qui est en souffrance. Les témoignages ne manquent pas de ces ouvertures de cœur et d'esprit pour vivre une économie solidaire et fraternelle, et les chrétiens savent que c'est l'amour du cœur de Christ qui se diffuse dans tout don, tout partage vécu dans l'attention et le respect des personnes les plus fragiles.

L'ouverture du cœur est un combat de chaque instant que l'Esprit Saint nous aide à acquérir si nous le laissons agir en nous pour rejoindre nos frères dans leur humanité. Chemin difficile mais plein de joie !

L'EXPÉRIENCE

de *Chantal et José Grevin*,
membres du mouvement Focolari
et coordinateurs pour la France de l'économie de communion

L'économie de communion quand les entreprises osent

Chantal et José Grevin, membres du mouvement Focolari et coordinateurs pour la France de l'économie de communion, évoquent cette piste de réalisation concrète d'une économie d'une grande richesse humaine, cohérente avec l'Évangile.

La crise financière, économique et multiforme suscite des interrogations sur le sens de nos sociétés qui recherchent le «toujours plus», et où l'argent est l'ultime référence. Qu'une fraction de l'humanité reste en marge du fantastique développement économique du siècle dernier, c'est toujours un scandale.

Introduire le don dans la finalité et la culture d'entreprise

Et c'est pour répondre à ce défi que « *l'économie de communion* » est née au Brésil en 1991, à l'initiative de Chiara Lubich, fondatrice du mouvement des Focolari. Son but est de contribuer à éliminer la pauvreté sur un plan mondial en créant des postes de travail et surtout des liens fraternels entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent. Plus de 800 entreprises dans 30 pays adhèrent à cette démarche en introduisant le don dans leurs finalités et leur culture d'entreprise. À travers le libre choix de ceux qui en détiennent le capital, elles répartissent leurs bénéfices en trois parts.

L'une pour le développement de l'entreprise, car elle doit investir pour la pérennité de son activité : c'est d'ailleurs la condition d'un partage ultérieur des richesses. L'autre pour aider les plus démunis en leur permettant de vivre dignement jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un moyen de subsistance et repris leur place dans la vie économique. La troisième et dernière étant consacrée à la diffusion de la culture du don.

Et ça marche ! Frédéric, gérant d'une société d'entretien d'espaces verts près de Lille, a accueilli avec enthousiasme l'économie de communion : « *Qu'une partie des richesses générées aille aux personnes dans le besoin a été une motivation extraordinaire. Maintenant, lorsque je décroche une affaire, je pense*

> **« Qu'une partie des richesses générées aille aux personnes dans le besoin a été une motivation extraordinaire. Maintenant, lorsque je décroche une affaire, je pense tout de suite aux plus démunis !**
>
> **— Frédédic, gérant d'une société**

n :
nt le partage

tout de suite aux plus démunis ! Cela peut sembler irréaliste et pourtant, ça marche ! »

Catherine, gérante d'une miellerie en Ardèche, nous livre son expérience : « *Quand on travaille dans une recherche d'unité avec ses salariés, fournisseurs ou clients, en acceptant de "lâcher" ses propres idées pour écouter celui qui est en face, en respectant sa personne, cela attire la présence de Dieu qui devient partenaire de l'entreprise. Cela donne une liberté incroyable ! On devient capable de donner beaucoup plus.* »

Focolari : le partage comme mot d'ordre

L'économie du don est créatrice de valeur, dans tous les sens du terme… Pour comprendre comment l'économie de communion est vécue, il faut la replacer dans le terreau qui lui a donné le jour : le mouvement des Focolari. Depuis 1943, ses membres essaient de vivre entre eux l'amour réciproque, l'unité et le partage, pour que, parmi eux et autour d'eux, personne ne soit dans le besoin. C'est une « nouvelle culture » qui émerge dans ce petit peuple réparti sur tous les continents : une culture du don, de la fraternité. Tous, qu'ils soient riches ou pauvres, sont conscients de former une seule et même famille. Et dans une famille, le partage est tout ce qu'il y a plus naturel…

L'être humain est fait pour le don

Si la gratuité n'existe pas au sein de l'entreprise, les relations se réduisent à la compétition, et il en résulte frustrations et souffrances. Dans les relations commerciales, si chacun ne cherche qu'à tirer le maximum de profit de l'autre, c'est la concurrence brutale qui conduit à écarter tant de personnes du monde du travail. Sans cette gratuité, la société est en crise, est bloquée. L'être humain est fait pour le don ; c'est le don qui exprime et réalise sa dimension de transcendance. Bien au-delà des entreprises, une « culture du don » peut être vécue par nous tous, dans tous les secteurs de la vie. Un évêque soulignait : c'est « *l'Évangile incarné* ».

Pour aller plus loin :

- Livres :
  Économie de communion : des entreprises osent le partage, Éd. Nouvelle Cité.
  L'économie silencieuse de Luigino Bruni et Anouk Grevin, Éd. Nouvelle Cité
- Site internet : www.edc-online.org
- E-mail : edc@focolari.fr

Éd. Nouvelle Cité – Vie des hommes, septembre 2016, 19 euros

LUIGINO BRUNI ET ANOUK GREVIN

L'économie silencieuse

Ce livre écrit à deux mains est dans le thème de notre dossier. Luigino Bruni est professeur d'économie et historien de la pensée économique, Anouk Grevin est maître de conférences en management.
Il nous parle d'abord de Chiara Lubich, fondatrice du mouvement des Focolari, de son regard sur la pauvreté et l'entreprise, et de son charisme qui a permis d'initier « l'économie de communion » reposant sur la réciprocité, et faisant du profit, un instrument de partage.
Pour Chiara, « l'économie de communion » devient un style de vie s'adressant à tous : « *Donnons sans cesse, donnons nos expériences, nos compétences, notre disponibilité, notre intelligence.* »
Ce livre nous fait voyager dans l'histoire pour comprendre l'« esprit » de cette « économie de communion » car, s'il parle certes d'économie, il parle aussi de don, de partage de richesses, de confiance, de dialogue, d'ouverture à l'autre, d'optimisme et de subsidiarité dans le management. De nombreux entrepreneurs ont été séduits et de nombreuses entreprises sont déjà engagées dans cette démarche. De plus en plus d'économistes affirment qu'une économie de communion est la solution d'avenir.
Les auteurs ne sont pas des détracteurs de l'économie de marché. Ils pensent simplement qu'une bonne société est inconcevable sans une économie juste et c'est dans cette perspective que ce livre ouvre des pistes intéressantes pour faire grandir la communion dans la vie économique. **Nicole Peilhon**

L'EXPÉRIENCE

de **Franck Renaudin**,
fondateur et directeur de l'ONG Entrepreneurs du monde

Entrepreneurs du monde, une ONG actrice de la finance solidaire

Partant de l'idée qu'avec presque rien, on peut, Franck Renaudin a fondé Entrepreneurs du monde, une ONG qui défend la microfinance sociale, l'entrepreneuriat social et la création de très petites entreprises, notamment auprès des populations des pays en développement.

Diplômé de l'École des hautes études commerciales de Lille en 1986, j'ai commencé ma vie active dans des grands groupes. L'univers de l'entreprise me plaisait globalement bien et mes perspectives d'évolution étaient bonnes. Mais je me sentais assez éloigné de mes aspirations profondes et impuissant face aux grands défis de notre planète : les inégalités, la pauvreté, les enjeux environnementaux… Je voulais à la fois contribuer à un monde plus juste et équitable tout en restant dans cet univers du monde de l'entreprise dont j'appréciais la rigueur et l'efficacité. Je n'avais aucune idée précise de la façon de procéder, mais je décidai de démissionner après quatre ans de vie active pour me donner les moyens de m'orienter vers un engagement professionnel qui allie vision, mission, valeurs et efficacité.

Ce saut dans l'inconnu m'a d'abord conduit en Haïti avec femme et enfants sur un programme de développement en milieu rural, avec des volets scolaire, agricole et santé. Expérience ô combien passionnante au niveau des relations avec les populations locales et de notre action commune. Le tout dans un contexte terriblement compliqué – coup d'État contre le père Aristide, suivi de trois années de dictature très rude.

Un appui à l'entrepreneuriat des plus pauvres

Après ces cinq premières années sur le terrain, j'ai choisi de concentrer mon action sur l'appui à l'entrepreneuriat des plus pauvres pour les aider à développer et pérenniser leur commerce, leur atelier, leur élevage, et en faire un véritable levier de progrès économique et social pour toute leur famille. J'ai donc pris la responsabilité d'un programme de microfinance dans les bidonvilles de Manille. Le principe était d'octroyer des petits crédits à des mères de familles exclues de tout accès aux banques pour les aider à développer une petite activité économique, et de les conseiller, voire former, dans leurs activités.

J'ai été complètement emballé par cette expérience avec ces familles si

démunies et par l'efficacité des actions. Au bout des trois ans à Manille, j'ai proposé à mon employeur d'essaimer pour créer Entrepreneurs du monde, une ONG qui a pour vocation de déployer des programmes de microfinance sociale dans des pays en développement, avec cette même philosophie : toucher des familles extrêmement démunies et leur apporter un accompagnement complet et de qualité pour augmenter leurs chances de succès.

Un chemin vers l'autonomie

Aujourd'hui, Entrepreneurs du monde agit dans 11 pays en développement. Dans chacun, elle a créé une entité de droit local qui développe les services dans la durée et devient progressivement autonome et autofinancée.

Nous avons aussi, depuis, développé un deuxième métier pour répondre aux besoins de ces mêmes familles : l'accès à des kits solaires et des réchauds améliorés pour apporter des solutions d'éclairage et de cuisson, tout en réduisant le déboisement, les dépenses d'énergie et les conséquences dramatiques sur la santé des équipements rudimentaires (4,3 millions de personnes meurent chaque année dans le monde suite à l'inhalation de fumées nocives)

Chaque année, Entrepreneurs du monde appuie ainsi, via sa vingtaine de programmes et partenaires locaux, 150 000 familles qui gagnent progressivement en autonomie.

Sans vraiment en prendre conscience, je devenais ainsi un acteur de l'économie sociale et solidaire, mais aussi celui de la finance solidaire. Si on me demandait de résumer ce que c'est que l'économie sociale et solidaire ? Peut-être dirais-je que c'est une économie dans laquelle c'est le cœur, et non la tête, qui guide les décisions. Sans sous-estimer le rôle de la tête bien sûr, qui doit veiller à l'efficacité et à la pérennité des actions mises en œuvre !

Pour en savoir plus :
www.entrepreneursdumonde.org

Le Relais, une entreprise au service des hommes

Zoom sur le Relais, une entreprise d'insertion de plus de 2 000 salariés, aujourd'hui leader en France dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles, Son président est ***Pierre Duponchel***.

Le Relais, c'est 2 000 salariés dont plus de 25 % en insertion, 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, 30 centres de tri. Né il y a plus de 30 ans, le Relais est devenu une entreprise incontournable dans le secteur de la collecte et la valorisation des textiles. Entreprise solidaire fondée par Pierre Duponchel avec la communauté Emmaüs, le Relais peut compter sur l'appui de la communauté Emmaüs.

« *Trente ans après, notre ambition est toujours la même : trouver pour les jeunes une porte d'entrée dans la vie active* », souligne Pierre Duponchel, président du Relais France.

Avec 110 000 tonnes collectées en 2016, le Relais est aujourd'hui l'entreprise n° 1 de la récupération textile en France. De la collecte au réemploi ou recyclage, en passant par le tri, le Relais assure 68 % de la collecte textile en France et valorise 97 % des textiles collectés. Elle prouve ainsi que professionnalisme et solidarité sont parfaitement compatibles. Ainsi, tous les textiles collectés ont vocation à être triés et conditionnés en France car c'est l'activité de tri qui génère le plus d'emplois. Le Relais dispose pour cela de 19 centres de tri conventionnés « Eco TLC ».

Ces centres constituent le maillon essentiel de la filière. Localisés au cœur des périmètres de collecte, ils permettent ainsi de réduire considérablement l'empreinte carbone de l'activité. À ces centres de tri s'ajoutent onze plateformes de tri situés notamment au sein d'Emmaüs.

Dernier centre de tri en date, celui d'Avignon ouvert en janvier 2017. Une ouverture qui traduit la politique de développement du Relais. D'autres projets sont dans les cartons avec des collectivités prêtes à suivre pour les prochaines années…

Consultez le site *lerelais.org* pour connaître le site proche de chez vous.

En dehors du développement, le Relais joue donc la carte de l'innovation. Ainsi, elle a mis en place Métisse, un isolant thermo-acoustique. Isolant bio-sourcé, conçu à partir de coton recyclé (jeans et velours), Métisse constitue une solution de recyclage innovante pour les textiles non réutilisables en l'état et qui sans cela seraient voués à l'incinération. Destiné à l'isolation des bâtiments, l'isolant Métisse répond à trois critères : la performance thermique, l'empreinte environnementale minime et le respect de la santé. Une première innovation qui a débouché sur d'autres produits innovants comme les Eko baffle, un dispositif luttant contre la pollution sonore. Des innovations qui ne cessent de se développer. Ainsi le Relais, qui appartient au pôle de compétitivité « Teani2 » dédié à l'économie circulaire, va démarrer cette année une expérience de tri à l'étiquette par composant, avant d'espérer automatiser dans les deux ou trois ans. Avec l'ambition de pousser toujours plus loin le tri et donc sa valorisation. Une nouvelle étape pour l'entreprise d'économie sociale et solidaire.